

**Instauration d'un périmètre de taxe d'aménagement majorée –TAM -
sur le secteurs des Buers, de Croix Luizet et Flachet nord
Annexe à la délibération
Liste des équipements à faire financer par la TAM**

COMPETENCE	PREVISION DE TRAVAUX	COUT ESTIME EN € TTC
VILLE DE VILLEURBANNE		
	Equipements scolaires incluant le coût du foncier (13,5 classes)	9 500 000 €
	Equipements sportifs	15 400 000 €
	Equipement petite enfance incluant le cout du foncier (20 berceaux)	1 600 000 €
	Equipements culturels	5 000 000 €
	Espaces verts	8 400 000 €
	Réseaux divers	3 300 000 €
	Total compétences ville de Villeurbanne	43 200 000 €
	Pourcentage	65%
METROPOLE DE LYON		
	Tronçons lignes express vélo LVL1 et LVL4	2 300 000 €
	Aménagement de l'espace public en lien avec le tram T6 nord	6 600 000 €
	Aménagement de l'espace public en lien avec le tram T9	4 000 000 €
	Création de voiries nouvelles	7 500 000 €
	Elargissement et requalification de voiries	2 700 000 €
	Total compétences Métropole	23 100 000 €
	Pourcentage	35%
TOTAL coût prévisionnel des équipements		66 300 000 €